

BUtgb vzw - **UBAtc** asbl



TOITURES – SYSTÈME D'ÉTANCHÉITÉ DE TOITURE SYNTHÉTIQUE MONOCOUCHE

EPDM

BOSSCOVER ROOF EPDM

Valable du 30/07/2025 au 29/07/2030

Titulaire d'agrément :

BOSSCOVER
Wijtschotbaan 7
B-2900 Schoten
Tél. : +32 (0)3 328 00 00
Site Internet : www.boscover.com
Courriel : info@boscover.be



Un agrément technique concerne une évaluation favorable d'un produit de construction par un opérateur d'agrément compétent, indépendant et impartial désigné par l'UBAAtc pour une application bien spécifique.

L'agrément technique consigne les résultats de l'examen d'agrément. Cet examen se décline comme suit :

- identification des propriétés pertinentes du produit en fonction de l'application visée et du mode de pose ou de mise en œuvre,
- conception du produit,
- fiabilité de la production.

L'agrément technique présente un niveau de fiabilité élevé compte tenu de l'interprétation statistique des résultats de contrôle, du suivi périodique, de l'adaptation à la situation et à l'état de la technique et de la surveillance de la qualité par le titulaire d'agrément.

Pour que l'agrément technique puisse être maintenu, le titulaire d'agrément doit apporter la preuve en permanence qu'il continue à faire le nécessaire pour que l'aptitude à l'emploi du produit soit démontrée. À cet égard, le suivi de la conformité du produit à l'agrément technique est essentiel. Ce suivi est confié par l'UBAAtc à un opérateur de certification compétent, indépendant et impartial.

L'agrément technique ainsi que la certification de la conformité du produit à l'agrément technique sont indépendants des travaux effectués individuellement. L'entrepreneur et/ou l'architecte demeurent entièrement responsables de la conformité des travaux réalisés aux dispositions du cahier des charges.

Sauf disposition contraire, l'agrément technique ne traite pas de la sécurité sur chantier, d'aspects sanitaires et de l'utilisation durable des matières premières. Par conséquent, l'UBAAtc n'est en aucun cas responsable de dégâts causés par le non-respect, dans le chef du Titulaire d'Agrément ou de l'entrepreneur/des entrepreneurs et/ou de l'architecte, des dispositions ayant trait à la sécurité sur chantier, aux aspects sanitaires et à l'utilisation durable des matières premières.

Opérateurs d'agrément



Buildwise

Kleine Kloosterstraat 23 1932 Sint-Stevens-Woluwe
info@buildwise.be - www.buildwise.be



SECO Belgium

Siège social : Cantersteen 47 1000 Bruxelles
Bureaux : Hermeslaan 9 1831 Diegem
mail@seco.be - www.groupseco.be

Opérateur de certification



BCCA

Siège social : Cantersteen 47 1000 Bruxelles
Bureaux : Hermeslaan 9 1831 Diegem
mail@bccca.be - www.bccca.be



AVANT-PROPOS

Ce document concerne une extension du texte d'agrément ATG 3298. Les modifications par rapport à la version précédente sont reprises ci-après :

Modifications par rapport à la version précédente :
<ul style="list-style-type: none">– Extension de la gamme de dimensions standard des membranes– Ajout de types supplémentaires de fixation mécanique et de colles à froid– Ajout de types d'accessoires supplémentaires pour les détails de toiture– Extension du champ d'application à la résistance à un incendie extérieur sans couche de protection lourde

Les agréments techniques sont actualisés régulièrement. Il est recommandé de toujours utiliser la version publiée sur le site Internet de l'UBAtc (www.butgb-ubatc.be).

La version la plus récente de l'agrément technique peut être consultée en scannant le code QR figurant sur la page de garde.



Les droits de propriété intellectuelle concernant l'agrément technique, parmi lesquels les droits d'auteur, appartiennent exclusivement à l'UBAtc.



RÉFÉRENCES NORMATIVES ET AUTRES

AGCR-RGAC	30-06-2022	Règlement Général d'Agrément et de Certification de l'UBAtc
NIT 280		La toiture plate – Composition, matériaux, réalisation, entretien (Buildwise).
NIT 239		Fixation mécanique des isolants et étanchéités sur tôles d'acier profilées (Buildwise).
NIT 244		Les ouvrages de raccord des toitures plates : principes généraux (Buildwise)
	2001	UEAtc Technical Guide for the assessment of non-reinforced, reinforced and/or backed Roof Waterproofing Systems made of EPDM.
Feuillet d'information de l'UBAtc n°2012/02		L'action du vent sur les toitures plates conformément à la norme sur l'action du vent NBN EN 1991-1-4 Directives de mise en œuvre du titulaire de l'ATG.

1 Objet Fiche de pose

Cet agrément porte sur un système d'étanchéité pour toitures plates, destiné au domaine d'application tel que mentionné dans les fiches de pose (Tableau 19) et à l'Annexe A (1).

Le système se compose des membranes d'étanchéité de toiture BOSSCOVER ROOF EPDM à poser avec les produits auxiliaires décrits dans le présent agrément, conformément aux prescriptions de mise en œuvre décrites au § 4.

Les membranes d'étanchéité sont soumises à une certification de produit selon le Règlement de certification d'ATG applicable. Cette procédure de certification consiste en un contrôle continu de la production par le fabricant, complété par une surveillance externe régulière effectuée par l'organisme de certification désigné par l'UBATc asbl.

L'agrément de l'ensemble du système s'appuie en outre sur l'utilisation de produits auxiliaires pour lequel une attestation assure qu'ils satisfont aux performances ou critères d'identification mentionnés au § 2.2.

2 Matériaux, composants du système d'étanchéité de toiture

2.1 Membranes d'étanchéité de toiture

Tableau 1 – Aperçu des différentes membranes

Dénomination commerciale	Description
BOSSCOVER ROOF EPDM	Membrane à base d'EPDM, compatible avec le bitume, non armée

Les membranes sont appliquées en monocouche. Elles assurent l'étanchéité à l'eau pour autant qu'elles soient posées conformément aux prescriptions du § 4 et de la fiche de pose.

2.1.1 Description des membranes

Les membranes BOSSCOVER ROOF EPDM se composent de copolymères d'éthylène, de propylène et de liaisons diéniques insaturées (EPDM), d'huiles, d'ignifuges, de charges et d'agents vulcanisants. Elles sont non armées.

Les membranes sont obtenues par extrusion et par calandrage suivis d'une vulcanisation.

La composition et les caractéristiques du compound sont connues par l'organisme de certification.

Les caractéristiques des membranes sont présentées au Tableau 1.

Les membranes BOSSCOVER ROOF EPDM sont disponibles en 3 épaisseurs d'1,14 mm, 1,20 mm ou 1,52 mm.

Tableau 2 – BOSSCOVER ROOF EPDM

Caractéristiques d'identification		BOSSCOVER ROOF EPDM		
		1,14	1,20	1,52
Type d'armature			-	
Type de sous-façage			-	
Membrane				
Épaisseur effective [mm]	-5 %, +10 %	1,14	1,20	1,52
Masse surfacique [kg/m ²]	-5 %, +10%	1,40	1,47	1,84
Longueur nominale [m]	-0 %, +5 %	30,50 ⁽¹⁾		
Largeur nominale [m]	-0,5 %, +1 %	2,290; 2,750; 3,050; 3,350; 3,660; 3,960; 4,580; 5,080; 6,100; 7,620; 9,150; 12,200 ⁽¹⁾	3,050 ⁽¹⁾	3,050; 4,580; 5,080; 6,100; 7,620; 9,150; 12,200 ⁽¹⁾
Couleur de la face supérieure de la membrane		noir		
Couleur de la face inférieure de la membrane		noir		
Usage (membranes concernées)				
En indépendance		X	X	X
En adhérence totale au moyen de colle à froid		X	X	X
En semi-indépendance		-	-	-
Fixation mécanique (sur le pan de toiture)		X	X	X

⁽¹⁾ : D'autres dimensions peuvent être livrées spécifiquement sur demande.

(1) : L'Annexe A fait partie intégrante de l'Agrément Technique ATG.

2.1.2 Performances des membranes

Les caractéristiques de performance des membranes BOSSCOVER ROOF EPDM sont reprises au § 5.1 du Tableau 18.

2.2 Produits auxiliaires

2.2.1 Fixations mécaniques

Dans le cadre de cet ATG, les fixations mécaniques suivantes sont prévues pour une application sur tôle d'acier.

2.2.1.1 Système de vis BOSSCOVER Fastener + steel strip BOSSCOVER Steel Strip

- Vis BossCover Fastener en acier galvanisé avec coating EF (résistance à la corrosion : 15 cycles EOTA), diamètre : 4,8 mm, tête de vis Torx 25 à pointe en S trempée, longueurs de 40 mm à 240 mm ;
- Steel strip BossCover Steel Strip : bande de fixation en acier galvanisé par électrolyse, d'une épaisseur d'1,25 mm, d'une largeur de 25 mm et de longueurs de 3 m (préperforée de trous d'un diamètre oscillant entre 6,0 mm et 8,0 mm ; entraxe de 62,5 mm).

Dans le cadre de cet ATG, ce système de fixation a été soumis à un examen d'agrément et à une certification limitée par l'opérateur de certification désigné par l'UBAtc asbl.

Ceci suppose les éléments ci-après :

- Le produit a été identifié au moyen d'essais initiaux.
- Le produit est traçable.
- Le produit est contrôlé par le fabricant et les résultats internes de l'autocontrôle sont vérifiés par l'opérateur de certification.

2.2.1.2 Système de vis BOSSCOVER Fastener + cheville télescopique BOSSCOVER

- Vis BossCover Fastener en acier galvanisé avec coating EF (résistance à la corrosion : 15 cycles EOTA), diamètre : 4,8 mm, tête de vis Torx 25 à pointe en S trempée, longueurs de 40 mm à 240 mm ;
- Cheville télescopique synthétique ronde (noire) BossCover en polypropylène (PP) modifié, diamètre : 45 mm, longueur standard : 35 mm.



Fig. 1 – vis BOSSCOVER Fastener + cheville télescopique BOSSCOVER

Dans le cadre de cet ATG, ce système de fixation a été soumis à un examen d'agrément et à une certification limitée par l'opérateur de certification désigné par l'UBAtc asbl.

Ceci suppose les éléments ci-après :

- Le produit a été identifié au moyen d'essais initiaux.
- Le produit est traçable.
- Le produit est contrôlé par le fabricant et les résultats internes de l'autocontrôle sont vérifiés par l'opérateur de certification.

2.2.1.3 Système de vis EUROFAST EDS-S-48 + cheville télescopique EUROFAST TLK-45

- Vis Eurofast EDS-S-48 en acier galvanisé avec coating EF (résistance à la corrosion : 15 cycles EOTA), diamètre : 4,8 mm, marquage de la tête EF, à empreinte PH2 et à pointe en S trempée, longueurs de 60 mm à 260 mm ;
- Cheville télescopique synthétique ronde (noire) Eurofast TLK-45 en polypropylène (PP) modifié de 45 mm de diamètre, munie d'un marquage EF, longueurs standard : de 35 mm à 320 mm.



Fig. 2 – vis EUROFAST EDS-S-48 + cheville télescopique EUROFAST TLK-45

Le système de fixations susmentionné est repris dans l'ETA 23/0651. Il convient de vérifier la validité sur www.eota.eu.

2.2.1.4 Système de vis GUARDIAN BS 4,8 + cheville télescopique GUARDIAN R50

- Vis GUARDIAN BS 4,8 en acier carbone cémenté à coating Enduroguard, diamètre : 4,8 mm, munie d'une tête de vis Torx 25, longueurs comprises entre 50 mm et 300 mm, résistance à la corrosion : 15 cycles EOTA ;
- Cheville télescopique synthétique ronde (bleue) Guardian R50 en polypropylène (PP) modifié, diamètre : 50 mm, longueurs standard : de 20 à 320 mm.

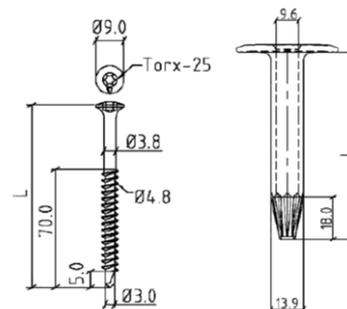


Fig. 3 – vis GUARDIAN BS 4,8 + cheville télescopique GUARDIAN R50

Le système de fixations susmentionné est repris dans l'ETA 08/0285. Il convient de vérifier la validité sur www.eota.eu.

2.2.2 Accessoires pour fixation mécanique

2.2.2.1 BossCover RMA Strip

Bande de fixation en EPDM, sans saupoudrage de talc sur la surface et armée d'un tissu de polyester, sur laquelle une bande autocollante de 76 mm de largeur a été laminée sur les deux bords. La bande est utilisée pour la fixation invisible de la membrane d'EPDM dans le pan de toiture (pas de perforation de la membrane EPDM, compte tenu de la fixation mécanique de la bande RMA sous la membrane EPDM).

Tableau 3 – Bande de fixation BOSSCOVER RMA STRIP

Caractéristiques d'identification	BOSSCOVER RMA STRIP
Épaisseur [mm]	1,52 (sans bande autocollante) ; 2,41 (avec bande autocollante) ;
Largeur [mm]	254 dont 2 x 76 mm avec bande autocollante
Longueur [m]	30,48
Couleur	Noir
Performance	
Durée de conservation [mois]	24 (entre +5 °C et +40 °C)

La bande BossCover RMA Strip fait partie du système, mais ne relève pas de cet agrément et ne tombe pas sous certification.

2.2.3 Accessoires pour fixation mécanique au droit de l'angle de l'acrotère

2.2.3.1 BossCover Perimeter Strip

Bande de fixation au droit de l'angle de l'acrotère en EPDM, sans saupoudrage de talc sur la surface et armée d'un tissu de polyester, sur laquelle une bande autocollante de 76 mm de largeur a été laminée. La bande est utilisée dans des détails de fixation au droit de l'angle de l'acrotère.

Tableau 4 – Bande autocollante de fixation au droit de l'angle de l'acrotère
BOSSCOVER PERIMETER STRIP

Caractéristiques d'identification	BOSSCOVER PERIMETER STRIP
Épaisseur [mm]	1,14 (sans bande) 1,90 (avec bande)
Largeur [mm]	152 dont 76 mm avec bande autocollante
Longueur [m]	30,48
Couleur	Noir
Performance	
Durée de conservation [mois]	24 (entre +5 °C et +40 °C)

La bande BossCover Perimeter Strip fait partie du système, mais ne relève pas de cet agrément et ne tombe pas sous certification.

2.2.4 Colles à froid synthétiques

2.2.4.1 Colle de contact pour collage sur le support : BossCover SolidBond

Colle de contact à base de caoutchoucs synthétiques, utilisée pour le collage en adhérence totale des membranes sur le support, tant dans le plan du support qu'au droit des acrotères.

Tableau 5 – BossCover SolidBond

Caractéristiques d'identification	BOSSCOVER SOLIDBOND
Masse volumique [kg/l]	0,85 ± 0,05
Point éclair [°C]	≥ -19
Couleur	Bleu
Température d'application [°C]	≥ +5
Performance	
Consommation [g/m ²]	
– En adhérence totale	Application manuelle, env. 370 g/m ² (env. 185 g/m ² par face) ⁽¹⁾
Durée de conservation [mois]	24 (entre +5 °C et +25 °C)
Conditionnement	Bidons de 10 et 20 litres
Support	
Voir le § 4.2.2.	
⁽¹⁾ :	En fonction de la rugosité et de la nature du support. En cas d'application mécanique de la colle, la consommation sera un peu moindre en raison de son étalement plus uniforme.

Dans le cadre du présent ATG, la colle synthétique BossCover SolidBond est soumise à un examen d'agrément et à une certification limitée par l'opérateur de certification désigné par l'UBAtc asbl.

Ceci suppose les éléments ci-après :

- Le produit a été identifié au moyen d'essais initiaux.
- Le produit est traçable.
- Le produit est contrôlé par le fabricant et les résultats internes de l'autocontrôle sont vérifiés par l'opérateur de certification.
- Le produit est soumis sur base annuelle à des essais de contrôle externes.

2.2.4.2 Colle de contact pour collage sur le support : BossCover SprayBond

Colle de contact à base de caoutchoucs synthétiques, utilisée pour le collage en adhérence totale des membranes sur le support, tant dans le plan du support qu'au droit des acrotères.

Tableau 6 – BossCover Spraybond

Caractéristiques d'identification	BOSSCOVER SPRAYBOND
Masse volumique [kg/l]	0,81 ± 0,05
Point éclair [°C]	≥ -26
Couleur	vert
Température d'application [°C]	≥ +5
Performance	
Consommation [g/m ²]	
– En adhérence totale	Application manuelle, env. 300 g/m ² (env. 150 g/m ² par face) ⁽¹⁾
Durée de conservation [mois]	12 (entre +10 °C et +20 °C)
Conditionnement	Bidon d'1 litre, de 4 litres et 20 litres
Support	
Voir le § 4.2.2.	
⁽¹⁾ : En fonction de la rugosité et de la nature du support. En cas d'application mécanique de la colle, la consommation sera un peu moindre en raison de son étalement plus uniforme.	

Dans le cadre du présent ATG, la colle synthétique BossCover SprayBond est soumise à un examen d'agrément et à une certification limitée par l'opérateur de certification désigné par l'UBAtc asbl.

Ceci suppose les éléments ci-après :

- Le produit a été identifié au moyen d'essais initiaux.
- Le produit est traçable.
- Le produit est contrôlé par le fabricant et les résultats internes de l'autocontrôle sont vérifiés par l'opérateur de certification.
- Le produit est soumis sur base annuelle à des essais de contrôle externes.

2.2.5 Produit de nettoyage

2.2.5.1 BossCover SprayBond Cleaner

Le produit de nettoyage BOSSCOVER SPRAYBOND CLEANER est un dégraissant à base d'alcool disponible en aérosols de 500 ml à évaporation rapide. BOSSCOVER SPRAYBOND CLEANER est utilisé pour l'élimination efficace de colles de contact et de mastics sur des membranes, du métal et toute autre surface résistante aux solvants.

Tableau 7 – Produit de nettoyage BOSSCOVER SPRAYBOND CLEANER

Caractéristiques d'identification	BOSSCOVER SPRAYBOND CLEANER
Masse volumique [kg/l]	± 5 % 0,722
Point éclair [°C]	< 0
Performance	
Durée de conservation [mois]	24 (entre +15 °C et +25 °C)
Conditionnement	Aérosol de 500 ml

Le produit de nettoyage fait partie du système mais ne relève pas de cet agrément et ne tombe pas sous certification.

2.2.6 Primaires

2.2.6.1 Primaire – BossCover EPDM Primer

Le primaire BossCover EPDM Primer doit être utilisé obligatoirement pour la préparation de la membrane d'EPDM en cas d'utilisation de produits autocollants.

Tableau 8 – Primaire BOSSCOVER EPDM PRIMER

Caractéristiques d'identification	BOSSCOVER EPDM PRIMER
Masse volumique [kg/l]	± 5 % 0,79
Point éclair [°C]	≥ -18
Matière sèche	15 %
Couleur	Rouge
Performance	
Durée de conservation [mois]	12 (entre +15 °C et +25 °C)
Conditionnement	Bidons d'1 l ou de 4 l

Le primaire BossCover EPDM Primer fait partie du système, mais ne relève pas de cet agrément et ne tombe pas sous certification.

2.2.7 Recouvrement des lés

2.2.7.1 BossCover Splice Tape

BossCover Splice Tape est une bande autocollante noire, sensible à la pression et double-face destinée à être appliquée entre les raccords par recouvrement des membranes EPDM. Une bande d'une largeur de 76 mm ou 152 mm est utilisée pour le raccord des joints sans fixation mécanique.

Tableau 9 – Bande autocollante BOSSCOVER SPLICE TAPE

Caractéristiques d'identification	BOSSCOVER SPLICE TAPE	
	3"	6"
Épaisseur [mm]	0,76	
Largeur [mm]	76	152
Longueur [m]	7,62 ; 30,48	30,48
Couleur	Noir	
Performance		
Durée de conservation [mois]	24 (entre +5 °C et +40 °C)	

Le BossCover Splice Tape fait partie du système, mais ne relève pas de cet agrément et ne tombe pas sous certification.

2.2.8 Accessoires pour détails de toiture

2.2.8.1 BossCover Cover Strip

BossCover Cover Strip est une bande EPDM noire, semi-vulcanisée et non armée à face inférieure autocollante, destinée être posée par-dessus des raccords des membranes EPDM.

Tableau 10 – Bande autocollante BOSSCOVER COVER STRIP

Caractéristiques d'identification	BOSSCOVER COVER STRIP	
	bande adhésive (butyle)	EPDM
Matériau		
Épaisseur [mm]	0,76	1,14
Largeur [mm]	161	152
Longueur [m]	7,62 et 30,48	
Couleur	Noir	
Performance		
Durée de conservation [mois]	24 (entre +5 °C et +40 °C)	

La bande BossCover Cover Strip fait partie du système, mais ne relève pas de cet agrément et ne tombe pas sous certification.

2.2.8.2 BossCover Flashing

BossCover Flashing est une bande EPDM noire, non vulcanisée et sensible à la pression, à face inférieure autocollante, conçue pour rendre les détails sur les membranes BossCover Roof EPDM étanches à l'eau. La bande BossCover Flashing est très flexible et peut être facilement façonnée pour s'adapter aux formes les plus diverses (détails 3D).

Tableau 11 – Bande autocollante BOSSCOVER FLASHING

Caractéristiques d'identification	BOSSCOVER FLASHING	
	bande adhésive (butyle)	EPDM
Matériau		
Épaisseur [mm]	0,76	1,14
Largeur [mm]	152 ou 229 ou 305 ou 457	
Longueur [m]	15,25	
Couleur	Noir	
Performance		
Durée de conservation [mois]	9 (entre +5 °C et +40 °C)	

La bande BossCover Flashing fait partie du système, mais ne relève pas de cet agrément et ne tombe pas sous certification.

2.2.8.3 BossCover SA Flashing

BossCover SA Flashing est une bande EPDM noire, vulcanisée et non armée à face inférieure autocollante. BossCover SA Flashing est constituée d'une bande de membrane EPDM non renforcée, laminée sur toute la largeur sur une bande adhésive. La bande est conçue pour refermer les acrotères, les percements et autres détails (détails 2D).

Tableau 12 – Bande autocollante BOSSCOVER SA FLASHING

Caractéristiques d'identification	BOSSCOVER SA FLASHING	
	bande adhésive (butyle)	EPDM
Matériau		
Épaisseur [mm]	0,63	1,52
Largeur [mm]	460	457
Longueur [m]	15,25	
Couleur	Noir	
Performance		
Durée de conservation [mois]	24 (entre +5 °C et +40 °C)	

La bande BossCover SA Flashing fait partie du système, mais ne relève pas de cet agrément et ne tombe pas sous certification.

2.2.8.4 BossCover Roof Edge Tape

BossCover Roof Edge Tape est une bande EPDM noire, semi-vulcanisée et non armée à face inférieure autocollante, conçue pour rendre étanche à l'eau un profilé de rive de toiture standard appliqué sur des membranes BossCover Roof EPDM.

Tableau 13 – Bande autocollante BOSSCOVER ROOF EDGE TAPE

Caractéristiques d'identification	BOSSCOVER ROOF EDGE TAPE	
	bande adhésive (butyle)	EPDM
Matériau		
Épaisseur [mm]	0,76	1,14
Largeur [mm]	127	124
Longueur [m]	30,48	
Couleur	Noir	
Performance		
Durée de conservation [mois]	24 (entre +5 °C et +40 °C)	

Le BossCover Roof Edge Tape fait partie du système, mais ne relève pas de cet agrément et ne tombe pas sous certification.

2.2.9 Mastic

2.2.9.1 BossCover Rubber Seal

Mastic utilisé pour le masticage ou aux endroits où les bandes autocollantes sensibles ont été découpées. Mastic utilisé également pour réaliser des raccords étanches à l'eau au droit d'évacuations, de raccords avec la rive de toiture et d'autres détails de système.

Tableau 14 – Mastic BOSSCOVER RUBBER SEAL

Caractéristiques d'identification		BOSSCOVER RUBBER SEAL
Masse volumique [kg/l]	± 5 %	1,16
Point éclair [°C]		≥ 100
Couleur		Noir
Performance		
Durée de conservation [mois]		12 (entre +15 °C et +25 °C)

Le mastic BossCover Rubber Seal fait partie du système, mais ne relève pas de cet agrément et ne tombe pas sous certification.

2.2.10 BossCover XL Rubber Tile

Les dalles BossCover XL Rubber Tiles sont fabriquées à 100 % à partir de membranes de toiture EPDM recyclées.

Elles sont spécialement conçues pour permettre la circulation piétonne.

Les dalles BossCover XL font partie du système, mais ne relèvent pas de cet agrément et ne tombent pas sous certification.

2.2.11 BossCover HD Board

Le panneau BossCover HD Board est un panneau de recouvrement de 10 mm d'épaisseur, à haute densité. L'âme est constituée de mousse polyisocyanurate (PIR) et est revêtue sur les deux faces d'un voile de verre à coating minéral.

Dimensions : 1.205 mm x 2.440 mm

Le panneau peut être utilisé comme panneau de protection/de rénovation sur supports existants ou bruts, comme panneau de répartition des charges sur des matériaux isolants plus souples ou comme couche intermédiaire sur des matériaux isolants ne pouvant pas faire l'objet d'un encollage direct au moyen de colle de contact BossCover (EPS, MW non revêtue, etc.).

Le panneau BossCover HD Board fait partie du système, mais ne relève pas de cet agrément et ne tombe pas sous certification.

2.2.12 Isolant thermique

L'isolant thermique doit faire l'objet d'un agrément technique avec certification (ATG) pour application en toiture.

2.2.13 Couches de désolidarisation et de protection

Les couches de désolidarisation et de protection sont utilisées comme suit :

- **Sous la membrane EPDM**, comme couche de désolidarisation :
 - pour la protection de la membrane en cas d'utilisation sur des supports présentant un risque de dégâts mécaniques par suite de percement, de fissuration (ex. : supports rugueux) ;
 - BossCover HD Board : Le panneau peut être utilisé comme panneau de protection/de rénovation sur supports existants ou bruts, comme panneau de répartition des charges sur des matériaux isolants plus souples ou comme couche intermédiaire sur des matériaux isolants ne pouvant pas faire l'objet d'un encollage direct au moyen de colle de contact BossCover (EPS, MW non revêtue, etc.).
- **Sur la membrane EPDM**, comme couche de protection par rapport à des matériaux appliqués sur la membrane, présentant un risque de dégâts mécaniques par suite de percement, de fissuration.

Tableau 15 – Couches de désolidarisation et de protection

Type		Masse surfacique [g/m ²]
Couches de désolidarisation mécanique		
Voile synthétique	PY	≥ 200
BossCover HD Board		2.205 (±10%)
Couches de protection		
Voile synthétique	PY	≥ 200

Les couches de désolidarisation et de protection font partie du système mais ne relèvent pas de cet agrément et ne tombent pas sous certification.

2.2.14 Pare-vapeur

Pour ce qui concerne les pare-vapeur éventuels et leur mode de pose, nous renvoyons au chapitre 6 de la NIT 280.

Les pare-vapeur font partie du système mais ne relèvent pas de cet agrément et ne tombent pas sous certification.

3 Fabrication et commercialisation

3.1 Membranes

Les membranes BOSSCOVER ROOF EPDM sont fabriquées dans un lieu de production connu de l'organisme de certification.

Marquage : les rouleaux de toiture portent la dénomination commerciale, le nom du fabricant, le logo de la marque ATG et le numéro d'ATG. Le numéro d'article et les dimensions (épaisseur, longueur, largeur) sont également appliqués sur l'emballage.

Il convient de mentionner le code de production sur les rouleaux de toiture ou sur l'emballage.

La firme BOSSCOVER assure la commercialisation du produit.

3.2 Produits auxiliaires

Les fixations BossCover sont fabriquées conformément aux spécifications pour BOSSCOVER (coordonnées connues par l'organisme de certification). Les autres fixations sont fabriquées par EUROFAST et GUARDIAN dans leurs unités de production respectives.

Les colles à froid synthétiques BOSSCOVER SOLIDBOND et BOSSCOVER SPRAYBOND sont fabriquées conformément aux spécifications pour BOSSCOVER en Belgique (coordonnées connues par l'organisme de certification).

Les autres produits auxiliaires sont fabriqués pour le compte de la firme BOSSCOVER.

La firme BOSSCOVER assure la commercialisation des produits auxiliaires.

4 Conception et mise en œuvre

Les étanchéités de toiture réalisées en monocouche nécessitent, plus que celles réalisées en multicouche, un soin particulier lors de l'exécution. L'entrepreneur veillera donc à utiliser une main-d'œuvre hautement spécialisée et s'assurera, par une surveillance stricte et régulière, qu'à tout moment et tout endroit, le travail est exécuté conformément aux spécifications du titulaire d'ATG.

La pose ne pourra être effectuée que par des entreprises formées par la firme BOSSCOVER.

4.1 Conditions hygrothermiques – pare-vapeur

Voir la NIT 280.

4.2 Pose de l'étanchéité de toiture

La pose de l'étanchéité de toiture doit intervenir conformément à la NIT 280.

Les travaux seront interrompus par temps humide (pluie, neige, brouillard) et lorsque la température ambiante est inférieure à 0 °C (+5 °C en cas d'applications par collage à froid). Ils pourront être repris une fois le support sec.

La fiche de pose présente la composition de toiture autorisée en fonction du type de pose et de la nature du support et précise si l'A.R. du 07/07/1994 et ses révisions du 19/12/1997, du 04/04/2003, du 01/03/2009, du 12/07/2012, du 07/12/2016 et du 20/05/2022 sont d'application ou non.

La pose est réalisée sans tension sur une surface plane et sèche. La pose peut être effectuée en indépendance, en adhérence totale au moyen de colle à froid ou par fixation mécanique.

4.2.1 Pose en indépendance

La pose en indépendance n'est autorisée que pour les pentes inférieures ou égales à 5 % (3°) en cas de lestage de gravier et à 10 % (6°) pour les dalles.

La pose en indépendance est autorisée sur tous les types de supports.

En cas de pose sur béton, support rugueux, une couche de désolidarisation est utilisée entre la membrane et le support (voir le § 2.2.13).

La présence d'un lestage est nécessaire afin d'obtenir la résistance requise à l'action du vent. Une couche de protection est placée entre la membrane et le lestage (voir le § 2.2.13).

Il convient d'appliquer une fixation mécanique linéaire (fixation au droit de l'angle de l'acrotère) sur tout le pourtour de la toiture ainsi qu'autour de chaque percement (coupoles, etc.) (voir la NIT 244, § 5.4.2). Les acrotères sont collés au moyen de colle de contact BossCover.

Les raccords par recouvrement sont réalisés conformément au § 4.2.4.

4.2.2 Pose par collage en adhérence totale

Les membranes BOSSCOVER ROOF EPDM peuvent être posées en adhérence totale au moyen de colle de contact BossCover Solidbond ou de colle de contact BossCover SprayBond.

Les caractéristiques de la colle sont mentionnées au § 2.2.4.

Tableau 16 – Compatibilité entre la colle et les supports

Support	BossCover SolidBond (1)	BossCover SprayBond (1)
PU revêtu		
Avec voile de verre bitumé	-	-
Avec voile de verre minéral	X	X
Avec aluminium	-	-
Avec complexe multicouche en aluminium	X	X
MW		
Nue	-	-
Avec voile de verre bitumé	-	-
Avec voile de verre minéral	-	-
Avec imprégnation au bitume	-	-
EPS		
Nu	-	-
Avec voile de verre bitumé	-	-
EPB		
Nu	-	-
Avec imprégnation au bitume	-	-
Revêtement bitumineux (2)	-	-
Béton	X	-
Béton cellulaire	-	-
Bois, multiplex, ...	X	-

(1) : X = compatible
- = non prévu dans le cadre de l'agrément actuel

(2) : en cas de collage du revêtement bitumineux en adhérence totale.

4.2.2.1 En adhérence totale avec BossCover SolidBond

Les supports compatibles avec la colle BossCover Solidbond sont mentionnés au Tableau 16.

Les supports non compatibles (EPS, MW non revêtue, etc.) devront faire l'objet d'une application préalable d'une couche de désolidarisation constituée d'un panneau BossCover HD Board qui sera fixée mécaniquement avec l'isolant à appliquer (schéma de fixation : schéma en damier avec écart entre les lignes de vis dans le sens longitudinal et transversal du panneau d'env. 250 mm - 22 vis par panneau)(valeur de calcul minimale de 450 N/fixation), sur laquelle on pourra ensuite coller la membrane.

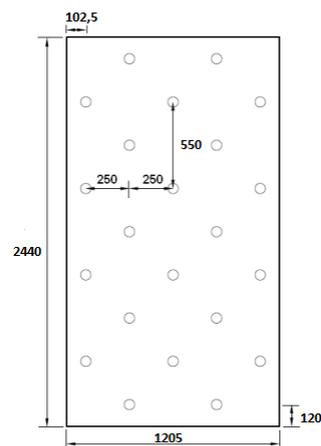


Fig. 4 – schéma de fixation BossCover HD Board

La colle BossCover SolidBond est appliquée sur les deux faces (sur le support comme sur la face inférieure de la membrane) et en adhérence totale à concurrence d'environ 370 g/m² (application manuelle sur les deux faces). En cas d'application mécanique de la colle, la consommation sera un peu moindre en raison de son étalement plus uniforme. En cas de supports rugueux, la consommation peut être plus élevée.

Une fois que la colle est sèche au toucher, rouler la membrane dans la colle. Le temps ouvert maximum s'établit à 30 minutes. Le support doit être séché à l'air au moment d'appliquer la colle.

Les raccords par recouvrement sont réalisés conformément au § 4.2.4.

Il convient d'appliquer une fixation mécanique linéaire (fixation au droit de l'angle de l'acrotère) sur tout le pourtour de la toiture ainsi qu'autour de chaque percement (coupoles, etc.) (voir la NIT 244, § 5.4.2). En cas de toitures résidentielles < 50 m², sans fonction d'utilisation, d'une hauteur max. de 2 niveaux de construction et ne relevant pas des catégories de rugosité 1 et 2, il n'est pas nécessaire de prévoir de fixation au droit de l'angle de l'acrotère pour l'ensemble du système collé BossCover Roof EPDM.

Les acrotères sont collés au moyen de colle de contact BossCover.

4.2.2 En adhérence totale avec BossCover Spraybond

Les supports compatibles avec la colle BossCover Spraybond sont mentionnés au Tableau 16.

La colle BossCover SprayBond est appliquée sur les deux faces (sur le support comme sur la face inférieure de la membrane) et en adhérence totale à concurrence d'environ 300 g/m² (application manuelle sur les deux faces). En cas d'application mécanique de la colle, la consommation sera un peu moindre en raison de son étalement plus uniforme. En cas de supports rugueux, la consommation peut être plus élevée.

Une fois que la colle est sèche au toucher, rouler la membrane dans la colle. Le temps ouvert maximum s'établit à 30 minutes. Le support doit être séché à l'air au moment d'appliquer la colle.

Les raccords par recouvrement sont réalisés conformément au § 4.2.4.

Il convient d'appliquer une fixation mécanique linéaire (fixation au droit de l'angle de l'acrotère) sur tout le pourtour de la toiture ainsi qu'autour de chaque percement (coupoles, etc.) (voir la NIT 244, § 5.4.2). En cas de toitures résidentielles < 50 m², sans fonction d'utilisation, d'une hauteur max. de 2 niveaux de construction et ne relevant pas des catégories de rugosité 1 et 2, il n'est pas nécessaire de prévoir de fixation au droit de l'angle de l'acrotère pour l'ensemble du système collé BossCover Roof EPDM.

Les acrotères sont collés au moyen de colle de contact BossCover.

4.2.3.1 Système de fixation dans le pan de toiture (Fig. 5)

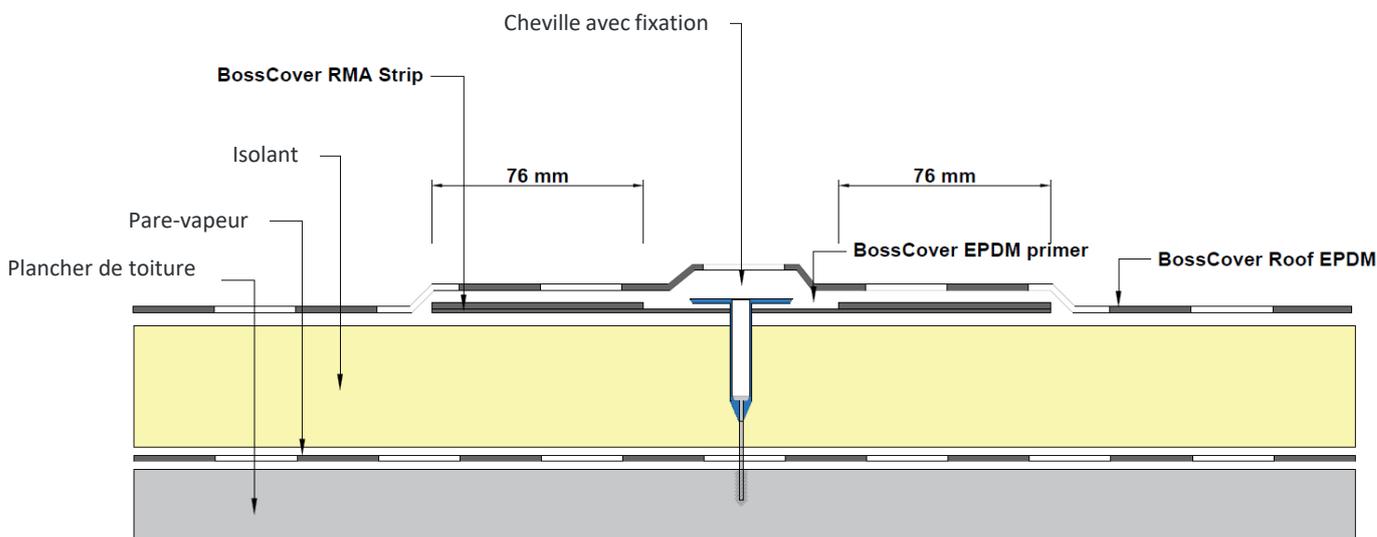


Fig. 5 – Système de fixation dans le pan de toiture

Tout d'abord, les bandes de BossCover RMA (§ 2.2.2.1) sont posées sur le support et fixées mécaniquement. Le sens de déroulement des bandes RMA est perpendiculaire au sens des ondes de la tôle d'acier profilée.

La membrane est déroulée ensuite sans tension sur le support et collée sur les bandes autocollantes de BossCover RMA à l'aide de primaire BossCover EPDM primer. Les membranes posées côte à côte doivent se recouvrir d'au moins 100 mm et les raccords entre les lés doivent être réalisés comme indiqué au § 4.2.4. L'écart entre les bandes BossCover RMA et les vis dépend des actions du vent (voir le § 4.5).

Il convient d'appliquer une fixation mécanique linéaire (fixation au droit de l'angle de l'acrotère) sur tout le pourtour de la toiture ainsi qu'autour de chaque percement (coupoles, etc.) (voir la NIT 244, § 5.4.2).

4.2.3 Pose à l'aide de fixations mécaniques sur tôles d'acier profilées (épaisseur ≥ 0,75 mm)

Les membranes BOSSCOVER ROOF EPDM sont placées à l'aide de fixations mécaniques sur un support constitué d'un isolant posé sur des tôles d'acier profilées (épaisseur ≥ 0,75 mm).

En principe, les fixations sont appliquées au moyen d'une perceuse-visseuse ou d'une visseuse automatique.

Les systèmes de fixation pouvant être utilisés sur tôle d'acier profilée sont décrits aux § 2.2.1. Les fixations doivent être suffisamment longues, de sorte à dépasser d'au moins 15 mm de la tôle d'acier. Le tableau ci-contre reprend le nombre de vis à prévoir pour les actions du vent courantes et le système de fixation décrit, en respectant un écartement minimum de 20 cm entre les fixations mécaniques, conformément à la NIT 239. Il convient de consulter la NIT 239 et le Feuillelet d'information n° 2012/02 de l'UBATc pour déterminer le nombre de fixations mécaniques pour d'autres actions du vent.

4.2.4 Recouvrement des lés (Fig. 6)

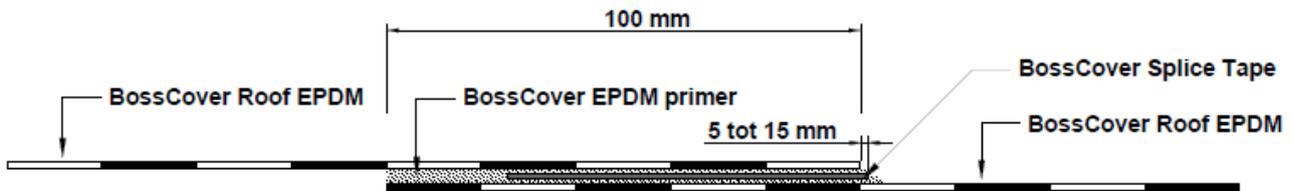


Fig. 6 – Recouvrement des lés (longitudinal/transversal)

- Les deux surfaces à coller sont nettoyées au préalable au moyen de BossCover EPDM Primer et d'une éponge à récurer.
- La bande BossCover Splice Tape (largeur : 76 mm) est déroulée sur le bord de la membrane inférieure et collée.
- Le papier de protection de la face supérieure du tape est enlevé.
- Le lé supérieur est alors placé en contact avec la face supérieure du tape et compressé au moyen d'un rouleau en caoutchouc-silicone.
- Le recouvrement des lés s'établit à au moins 100 mm.

Pour les membranes, le recouvrement des lés s'établit au minimum à 100 mm dans les sens longitudinal et transversal.

Le travail sera interrompu en cas de températures inférieures à 5 °C.

4.3 Détails de toiture

Pour ce qui concerne les joints de dilatation, les acrotères, les rives de toiture et les chéneaux, il y a lieu de se référer à la NIT 244 et aux prescriptions du titulaire de l'ATG.

Concernant l'étanchéité à l'air et la sécurité au feu, il convient de réaliser les détails de toiture de sorte à éviter les fuites d'air et à assurer la sécurité au feu lors des travaux.

4.3.1 Fixation au droit de l'angle de l'acrotère et acrotères

La membrane doit être fixée mécaniquement sur tout le périmètre au droit de l'angle de l'acrotère et aux percements. Il existe diverses possibilités de finition des fixations au droit de l'angle des acrotères et des acrotères proprement dits.

La fixation au droit de l'angle de l'acrotère sera réalisée de préférence en utilisant la bande BossCover Perimeter Strip, fixée mécaniquement au droit de l'angle de l'acrotère. La membrane est ensuite collée sur la bande autocollante conformément à la technique standard d'assemblage de bandes autocollantes, puis la membrane est collée en adhérence totale à l'acrotère au moyen de colle de contact BossCover. La membrane est fixée mécaniquement en haut et parachevée avec le détail approprié.

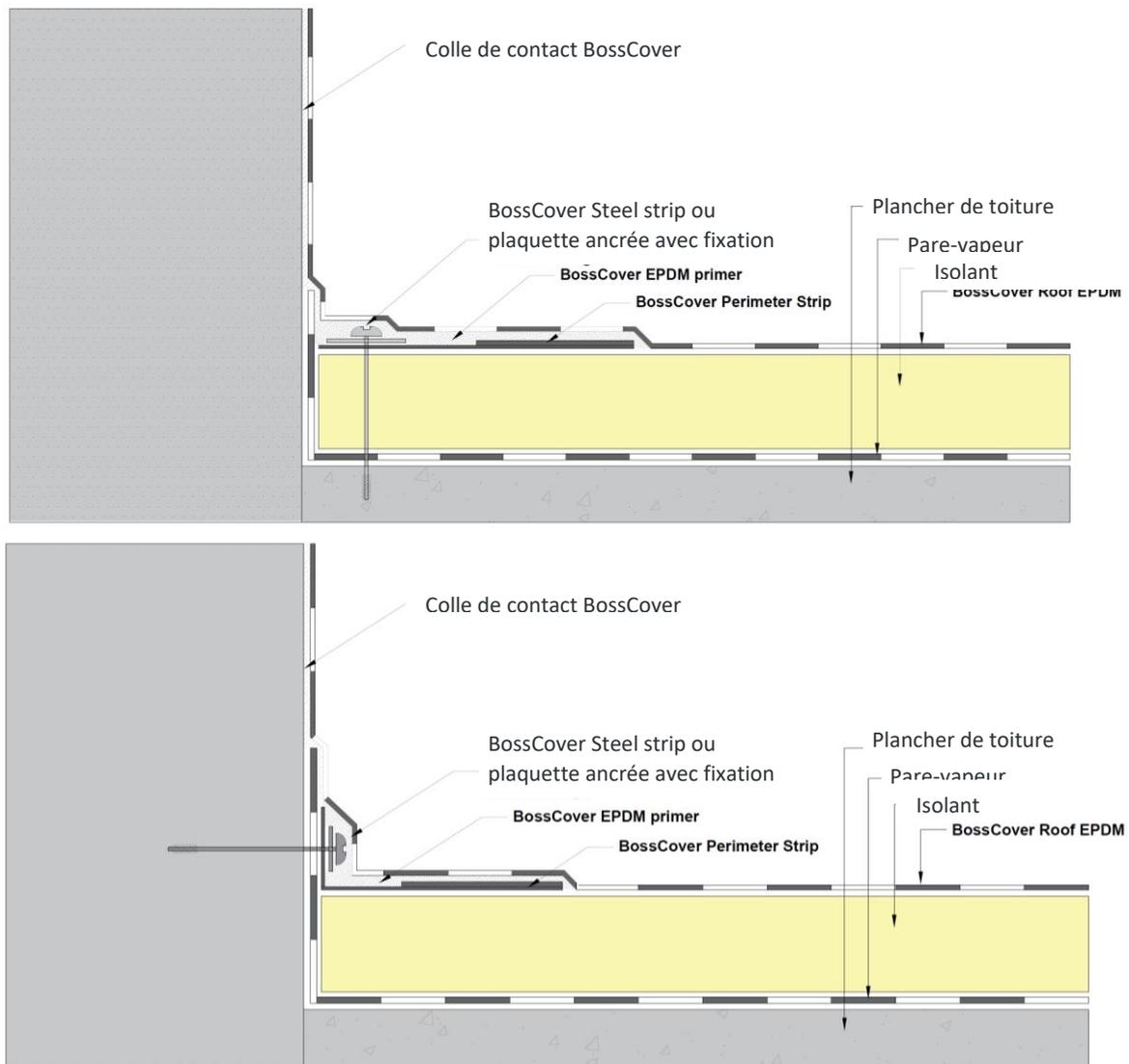
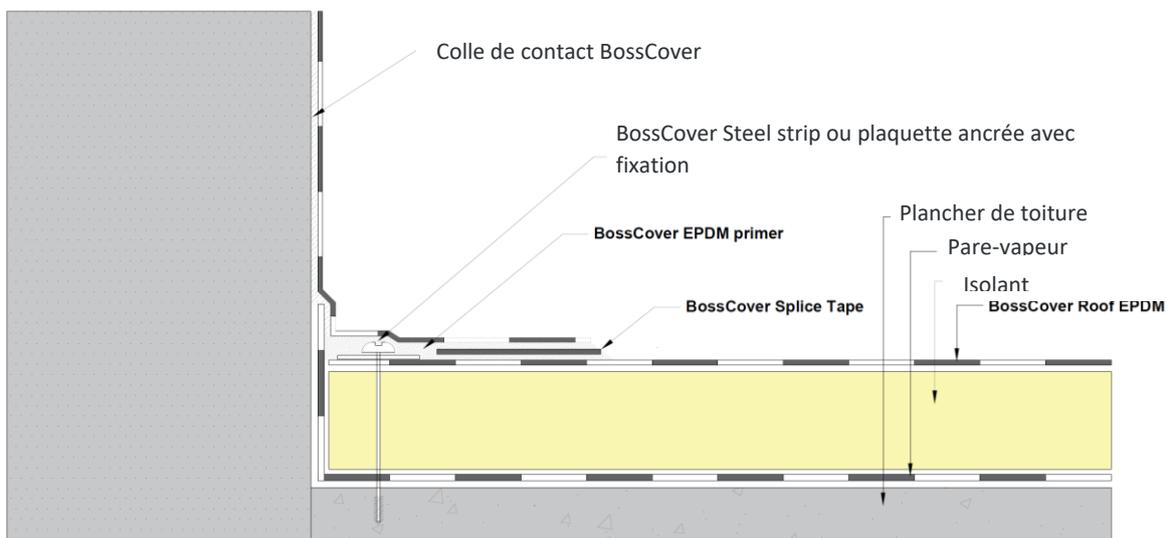


Fig. 7 – Fixation au droit de l'angle de l'acrotère au moyen d'une bande BossCover Perimeter Strip - Fixation horizontale dans le plancher de toiture et fixation verticale dans l'acrotère

Comme variante à l'utilisation de la bande BossCover Perimeter Strip, la fixation au droit de l'angle de l'acrotère pourra être réalisée également à travers la membrane au droit de l'angle de l'acrotère avant le parachèvement de l'acrotère au moyen de bandes séparées. Ce détail est utilisé principalement lorsque la fin du rouleau coïncide avec l'acrotère ou lorsque la hauteur de l'acrotère nécessite l'application d'une bande distincte pour le recouvrir.



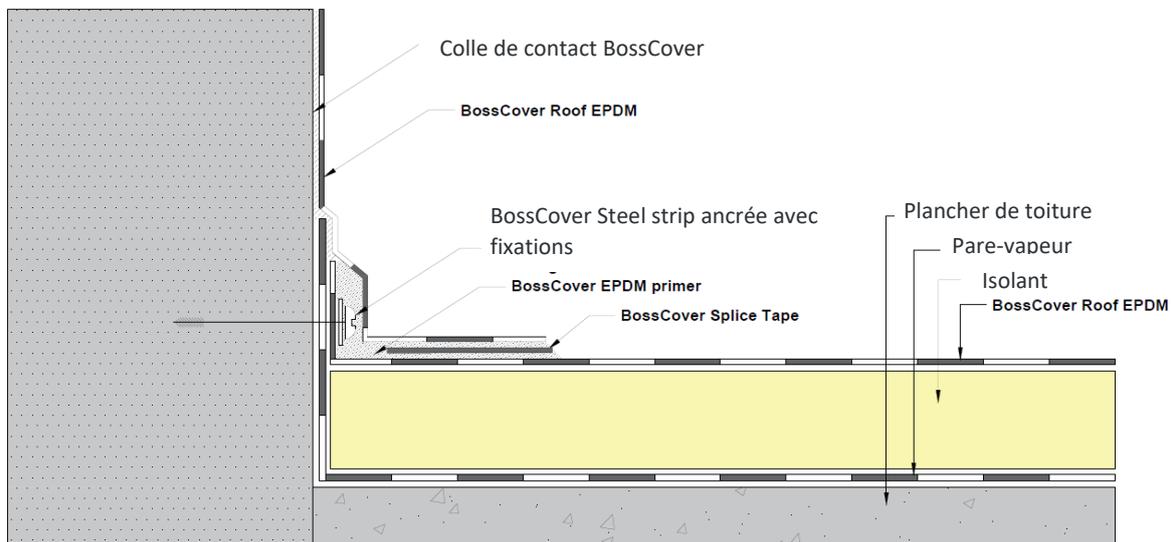


Fig. 8 – Fixation au droit de l'angle de l'acrotère au moyen d'une bande distincte (autre mode de fixation au droit de l'angle de l'acrotère) - Fixation horizontale dans le plancher de toiture et fixation verticale dans l'acrotère

4.4 Stockage et préparation du chantier

Voir la NIT 280.

Les membranes doivent être entreposées à plat sur un support propre, lisse et sec, sans aspérités pointues et à l'abri des conditions climatiques défavorables.

4.5 Résistance au vent

La résistance au vent de l'étanchéité de toiture est déterminée à partir de la charge au vent à prévoir. Elle est calculée conformément au Feuillelet d'information de l'UBAtc n° 2012/2 : « L'action du vent sur les toitures plates conformément à la norme sur l'action du vent NBN EN 1991-1-4 ».

Le dimensionnement et le type de lestage tiennent compte de la charge au vent calculée ainsi que des critères nécessaires pour répondre à l'arrêté royal (A.R.) du 07/07/1994 et à ses révisions du 19/12/1997, du 04/04/2003, du 01/03/2009, du 12/07/2012, du 7/12/2016 et du 20/05/2022 si celles-ci sont applicables.

Les valeurs de calcul de résistance à l'action du vent de l'étanchéité à prendre en considération sont reprises au Tableau 17.

Tableau 17 – Valeurs de calcul de résistance à l'action du vent (système d'étanchéité de toiture)

Application	Système, support	Valeur de calcul
En indépendance (LL)	Lestage dimensionné conformément au Feuillelet d'information n° 2012/02 de l'UBAtc : « L'action du vent sur les toitures plates conformément à la norme sur l'action du vent NBN EN 1991-1-4 » (UBAtc).	
Fixation mécanique sur le pan de toiture (MV)	Fixation mécanique , bande BossCover RMA Strip + vis BOSSCOVER Fastener + steel strip BOSSCOVER Steel Strip	867 N/fix. ⁽¹⁾
	Fixation mécanique , bande BossCover RMA Strip + vis BOSSCOVER Fastener + cheville télescopique BOSSCOVER	667 N/fix. ⁽¹⁾
	Fixation mécanique , bande BossCover RMA Strip + vis EUROFAST EDS-S-48 + cheville télescopique EUROFAST TLK-45	852 N/fix. ⁽¹⁾
	Fixation mécanique , bande BossCover RMA Strip + vis GUARDIAN BS 4,8 + cheville télescopique GUARDIAN R50	733 N/fix. ⁽¹⁾
En adhérence totale (TC)	colle : BossCover SolidBond	
	PU revêtu	
	Voile de verre bitumé	-
	Voile de verre minéralisé	4.650 Pa ⁽¹⁾
	Aluminium	-
	Complexe aluminium multicouche	4.000 Pa ⁽¹⁾
	BossCover HD Board	2.300 Pa ⁽¹⁾
	Revêtement bitumineux	-
	Béton	4.650 Pa
	Béton cellulaire	-
Bois, multiplex, ...	4.650 Pa	
En adhérence totale (TC)	colle : BossCover SprayBond	
	PU revêtu	
	Voile de verre bitumé	-
	Voile de verre minéralisé	2.650 Pa ⁽¹⁾
	Aluminium	-
	Complexe aluminium multicouche	4.300 Pa ⁽¹⁾
	MW avec voile de verre minéral	-
	Revêtement bitumineux	-
	Béton	-
	Béton cellulaire	-
Bois, multiplex, ...	-	
Ces valeurs de calcul doivent être vérifiées par rapport aux valeurs de calcul pour l'isolant de toiture (voir l'ATG de l'isolant), la valeur de calcul la plus basse étant à prendre en considération.		
⁽¹⁾ : Ces valeurs résultent d'un essai au vent et prennent en compte un coefficient de sécurité d'1,5.		

Les valeurs de calcul mentionnées sont comparables à l'effet d'une action du vent présentant une période de retour de 25 ans, telle qu'indiquée dans le Feuillelet d'information 2012/02 de l'UBAtc « L'action du vent sur les toitures plates conformément à la norme sur l'action du vent NBN EN 1991-1-4 » (UBAtc).

En cas d'utilisation des valeurs de calcul mentionnées, il convient de respecter la fiche de pose.

5 Performances

- Les caractéristiques de performance des membranes BOSSCOVER ROOF EPDM sont reprises au § 5.1 du Tableau 18.

La colonne UEAtc/UBAtc précise les critères d'acceptation minimums fixés par l'UEAtc/UBAtc. La colonne « Critères évalués » mentionne les critères d'acceptation que le Titulaire d'ATG s'impose.

Le respect de ces critères est vérifié lors des différents contrôles effectués et tombe sous la certification de produit.

- Les caractéristiques de performance du système sont reprises au § 5.2 du Tableau 18 (pour les membranes BOSSCOVER ROOF EPDM).

La colonne UEAtc/UBAtc précise les critères d'acceptation minimums fixés par l'UEAtc/UBAtc. La colonne « Critères évalués » mentionne les critères d'acceptation que le Titulaire d'ATG s'impose.

Tableau 18 – BOSSCOVER ROOF EPDM

Propriétés	Méthodes d'essai	Critères UEAtc/UBAtc ⁽¹⁾	Critères évalués	Essais d'évaluation ⁽²⁾
			BOSSCOVER ROOF EPDM	
5.1 Performances de la membrane				
Épaisseur effective [mm]	NBN EN 1849-2	MDV ($\geq 1,10$) -5 %, +10 %		
1,14			1,14	X
1,20			1,20	X
1,52			1,52	X
Erreurs visibles	NBN EN 1850-2			
Après exposition au bitume	UEAtc § 4.4.1.2	Pas de dégâts	Pas de dégâts	X
Après exposition à l'ozone	UEAtc § 4.4.1.4	Pas de dégâts	Pas de dégâts	X
Stabilité dimensionnelle [%]	NBN EN 1107-2			
Longitudinale		$\leq 0,5$	$\leq 0,5$	X
Transversale		$\leq 0,5$	$\leq 0,5$	X
Étanchéité à l'eau	NBN EN 1928	Étanche à l'eau à 10 kPa	Étanche à l'eau à 10 kPa	X
Résistance à la traction [N/mm ²]	NBN EN 12311-2: 2013 (Méthode B)			
Initiale				
Longitudinale		$\geq 6,0$	$\geq 8,0$	X
Transversale		$\geq 6,0$	$\geq 8,0$	X
Après 24 semaines à 70 °C	(NBN EN 1296)			
Longitudinale		$\Delta \leq 20 \%$	$\Delta \leq 20 \%$	X
Transversale		$\Delta \leq 20 \%$	$\Delta \leq 20 \%$	X

Tableau 18 (suite 1) – BOSSCOVER ROOF EPDM

Propriétés	Méthodes d'essai	Critères UEAtc/UBAtc ⁽¹⁾	Critères évalués		Essais évalués ⁽²⁾
			BOSSCOVER ROOF EPDM		
			1,14	1,20 et 1,52	
Élongation à la charge maximale [%]	NBN EN 12311-2: 2013 (Méthode B)				
Initiale					
Longitudinale		≥ 300	≥ 300		X
Transversale		≥ 300	≥ 300		X
Après 24 semaines à 70 °C	(NBN EN 1296)				
Longitudinale		$\Delta \leq 40\%$ et ≥ 200	$\Delta \leq 40\%$ et ≥ 200		X
Transversale		$\Delta \leq 40\%$ et ≥ 200	$\Delta \leq 40\%$ et ≥ 200		X
Résistance à la déchirure [N]	NBN EN 12310-2				
Longitudinale		≥ MLV	≥ 30		X
Transversale		≥ MLV	≥ 30		X
Souplesse à basse température [°C]	NBN EN 495-5				
Initiale		≤ -30	≤ -40		X
Après 2.500 h d'exposition aux UV(A)	(NBN EN 1297)	$\Delta \leq 10\text{ °C}$	$\Delta \leq 10\text{ °C}$		X
Après exposition au bitume	(UEAtc § 4.4.1.2)	$\Delta \leq 5\text{ °C}$	$\Delta \leq 5\text{ °C}$		X
Absorption d'eau [%]	UEAtc § 4.3.13	≤ 2,0	≤ 2,0		X
Perte de masse [%]					
Après exposition au bitume	UEAtc § 4.4.1.2	$\Delta \leq 3,0\%$	$\Delta \leq 3,0\%$		X
⁽¹⁾ : MDV = Manufacturer's Declared Value / MLV = Manufacturer's Limiting Value					
⁽²⁾ : X : évalué et conforme au critère du titulaire de l'ATG					
5.2 – Performances du système					
5.2.1 Système de toiture complet					
Poinçonnement statique [classe L]	NBN EN 12730		1,14	1,20 et 1,52	
Sur EPS 100	Méthode A	≥ MLV	≥ L15	≥ L20	X
Sur béton	Méthode B	≥ MLV	≥ L20	≥ L20	X
Résistance au choc [mm]	NBN EN 12691				
Sur aluminium	Méthode A	≥ MLV	≥ 100	≥ 150	X
Sur EPS 150	Méthode B	≥ MLV	≥ 1.700	≥ 2.000	X

Tableau 18 (suite 2) – BOSSCOVER ROOF EPDM

Propriétés	Méthodes d'essai	Critères UEAtc/UBAtc ⁽¹⁾	Critères évalués		Essais évalués ⁽²⁾
			BOSSCOVER ROOF EPDM		
			1,14	1,20 et 1,52	
5.2.2 Recouvrement des lés					
Résistance au pelage des joints [N/50 mm]	NBN EN 12316-2				
Initiale		≥ 25 (moy.)	≥ 25 (moy.)		X
Après 4 semaines à 80 °C		Δ ≤ 20 %	Δ ≤ 20 %		X
Après 1 semaine dans de l'eau à 60 °C		Δ ≤ 20 %	Δ ≤ 20 %		X
Résistance au cisaillement des joints [N/50 mm]	NBN EN 12317-2				
Initiale					
essai à +23 °C		≥ 200	≥ 200		X
essai à -20 °C		≥ 200	≥ 200		X
essai à +80 °C		≥ 50	≥ 50		X
Après 4 semaines à 80 °C					
essai à +23 °C		Δ ≤ 20 %	Δ ≤ 20 %		X
essai à -20 °C		Δ ≤ 20 %	Δ ≤ 20 %		X
essai à +80 °C		Δ ≤ 20 %	Δ ≤ 20 %		X
Après 1 semaine dans de l'eau à 60 °C		Δ ≤ 20 %	Δ ≤ 20 %		X
5.2.3 Adhérence au support - essai de pelage					
BOSSCOVER ROOF EPDM avec BossCover SolidBond sur :	UEAtc § 4.3.3 + Guide de l'UBAtc				
PU avec voile de verre minéral [N/50 mm]					
Initiale		≥ 25	≥ 25		X
Après 28 jours à 80 °C		≥ 25 et Δ ≤ 50 %	≥ 25 et Δ ≤ 50 %		X
PU à complexe aluminium multicouche [N/50 mm]					
Initiale		≥ 25	≥ 25		X
Après 28 jours à 80 °C		≥ 25 et Δ ≤ 50 %	≥ 25 et Δ ≤ 50 %		9
BossCover HD Board [N/50 mm]					
Initiale		≥ 25	≥ 25		X
Après 28 jours à 80 °C		≥ 25 et Δ ≤ 50 %	≥ 25 et Δ ≤ 50 %		X
Béton [N/50 mm]					
Initiale		≥ 25	≥ 25		X
Après 28 jours à 80 °C		≥ 25 et Δ ≤ 50 %	≥ 25 et Δ ≤ 50 %		X
Bois [N/50 mm]					
Initiale		≥ 25	≥ 25		X
Après 28 jours à 80 °C		≥ 25 et Δ ≤ 50 %	≥ 25 et Δ ≤ 50 %		X

Tableau 18 (suite 3) – BOSSCOVER ROOF EPDM

Propriétés	Méthodes d'essai	Critères UEAtc/UBAtc ⁽¹⁾	Critères évalués		Essais évalués ⁽²⁾
			BOSSCOVER ROOF EPDM		
			1,14	1,20 et 1,52	
BOSSCOVER ROOF EPDM avec BossCover Spraybond sur :					
PU avec voile de verre minéral [N/50 mm]					
Initiale		≥ 25	≥ 25		X
Après 28 jours à 80 °C		≥ 25 et Δ ≤ 50 %	≥ 25 et Δ ≤ 50 %		14
PU à complexe aluminium multicouche [N/50 mm]					
Initiale		≥ 25	≥ 25		21
Après 28 jours à 80 °C		≥ 25 et Δ ≤ 50 %	≥ 25 et Δ ≤ 50 %		X

⁽¹⁾ : MDV = Manufacturer's Declared Value / MLV = Manufacturer's Limiting Value

⁽²⁾ : X : évalué et conforme au critère du titulaire de l'ATG

Propriétés	Méthodes d'essai	Essais d'évaluation
5.2.4 Essais au vent (pour les valeurs de calcul, voir le § 4.5)		
Membrane BossCover Roof EPDM 1,14 mm fixé mécaniquement sur tôles d'acier E 106 pliées ; 0,75 mm ; 100 mm de laine minérale fixée dans le pan de toiture (BossCover RMA Strip + vis BOSSCOVER Fastener + steel strip BOSSCOVER Steel Strip) (0,20 m ² /vis) (C _a = 1 ; C _d = 1)	EN 16002 + EAD	Résultat de l'essai : résiste à 1.300 N/fixation (rupture à 1.400 N par fixation par détachement d'une vis)
Membrane BossCover Roof EPDM fixée mécaniquement sur tôles d'acier E 106 pliées ; 0,75 mm ; 100 mm de laine minérale fixée mécaniquement dans le pan de toiture (BossCover RMA Strip + vis BOSSCOVER Fastener + cheville télescopique BOSSCOVER) (0,20 m ² /vis) (C _a = 1 ; C _d = 1)	EN 16002 + EAD	Résultat de l'essai : résiste à 1.000 N/fixation (rupture à 1.100 N par fixation par le détachement d'une vis + déchirure de la bande RMA + rupture de la cheville)
Membrane BossCover Roof EPDM fixée mécaniquement sur tôles d'acier E 106 pliées ; 0,75 mm ; 100 mm de laine minérale fixée mécaniquement dans le pan de toiture (BossCover RMA Strip + vis EUROFAST EDS-S-48 + cheville télescopique EUROFAST TLK-45) (0,20 m ² /vis) (C _a = 1 ; C _d = 0,9)	EN 16002 + EAD	Résultat de l'essai : résiste à 7.100 Pa (rupture à 7.500 Pa par le détachement d'une vis + par déchirure de la bande RMA)
Membrane BossCover Roof EPDM fixée mécaniquement sur tôles E 106 pliées ; 0,75 mm ; 100 mm de laine minérale fixée mécaniquement dans le pan de toiture (BossCover RMA Strip + vis GUARDIAN BS 4,8 + cheville télescopique GUARDIAN R50) (0,20 m ² /vis) (C _a = 1 ; C _d = 1)	EN 16002 + EAD	Résultat de l'essai : résiste à 1.100 N/fixation (rupture à 1.200 N par fixation par le détachement d'une vis + déchirure de la bande RMA + rupture de la cheville)
Membrane BossCover Roof EPDM collée au moyen de BossCover SolidBond sur PU sous-facée d'un complexe aluminium multicouche, 100 mm, fixée mécaniquement sur multiplex avec joint de 25 mm au centre (collage au moyen de colle BossCover SolidBond à raison de 395 g/m ² env. - application au rouleau)	UEAtc § 4.3.2 + Guide de l'UBAtc	Résultat de l'essai : résiste à 6.000 Pa (rupture à 6.500 Pa par délaminage dans l'isolant)

Tableau 18 (suite 4) – BOSSCOVER ROOF EPDM

Propriétés	Méthodes d'essai	Essais d'évaluation
Membrane BossCover Roof EPDM collée au moyen de BossCover SolidBond sur PU sous-facée d'un voile de verre minéral, 100 mm, fixée mécaniquement sur multiplex avec joint de 25 mm au centre (collage au moyen de colle BossCover SolidBond à raison de 385 g/m ² env. - application au rouleau)	UEAtc § 4.3.2 + Guide de l'UBAtc	Résultat de l'essai : résiste à 7.000 Pa (rupture à 7.500 Pa par délaminage dans l'isolant + délaminage dans la colle)
Membrane BossCover Roof EPDM collée au moyen de BossCover SolidBond sur PU sous-facée d'un voile de verre minéral (BossCover HD Board 10 mm), fixée mécaniquement (au moyen de vis de 4,8 mm de diamètre + plaquette de répartition de 70 mm de diamètre) sur multiplex avec joint de 25 mm au centre (collage au moyen de colle BossCover SolidBond à raison de 365 g/m ² env. - application au rouleau)	UEAtc § 4.3.2 + Guide de l'UBAtc	Résultat de l'essai : résiste à 3.500 Pa (rupture à 4.000 Pa par rupture du panneau BossCover HD Board)
Membrane BossCover Roof EPDM collée au moyen de BossCover SprayBond sur PU sous-facée d'un voile de verre minéral, 60 mm, fixée mécaniquement sur multiplex avec joint de 25 mm au centre (collage au moyen de colle BossCover SprayBond à raison de 234 g/m ² env. - application au rouleau)	UEAtc § 4.3.2 + Guide de l'UBAtc	Résultat de l'essai : résiste à 4.000 Pa (rupture à 4.500 Pa par le détachement de l'étanchéité de toiture)
Membrane BossCover Roof EPDM collée au moyen de BossCover SprayBond sur PU sous-facée d'un complexe aluminium multicouche, 60 mm, fixée mécaniquement sur multiplex avec joint de 25 mm au centre (collage au moyen de colle BossCover SprayBond à raison de 277 g/m ² env. - application au rouleau)	UEAtc § 4.3.2 + Guide de l'UBAtc	Résultat de l'essai : résiste à 6.500 Pa (rupture à 7.000 Pa par le détachement de l'étanchéité de toiture)

5.2.5 Résistance chimique

La membrane résiste à la plupart des produits, mais pas à certaines substances telles que l'essence, le benzène, le pétrole, les solvants organiques, les graisses, les huiles, les goudrons, les détergents et les produits d'oxydation concentrés à haute température. En cas de doute, il y a lieu de demander l'avis du fabricant ou de son représentant.

6 Directives d'utilisation

6.1 Accessibilité

Seuls les revêtements d'étanchéité comportant un dallage ou un revêtement équivalent sont accessibles. L'accès aux autres revêtements est permis exclusivement à des fins d'entretien.

6.2 Entretien

L'entretien de l'étanchéité de toiture et de sa protection sera effectué annuellement avant et après l'hiver, conformément aux points spécifiés dans la norme NBN B 46-001 ou à ceux repris dans la NIT 280.

6.3 Réparation

Les réparations de l'étanchéité de toiture ou de sa protection seront réalisées au moyen des mêmes matériaux que ceux qui ont été utilisés. Les réparations seront effectuées avec soin et conformément aux prescriptions du titulaire de l'ATG.

Fiche de pose BOSSCOVER ROOF EPDM

La fiche de pose ci-dessous apporte un complément d'explication au Tableau 1 et mentionne les types de membranes et leur technique de pose en fonction du support, conformément aux exigences incendie telles que prévues dans l'A.R. du 07/07/1994 (y compris la modification prévue par les A.R. du 19/12/1997, du 04/04/2003, du 01/03/2009, du 12/07/2012, du 07/12/2016 et du 20/05/2022). Les codes ont été repris de la NIT 280.

Pour les systèmes signalés **en couleur**, l'ANNEXE A détaille les systèmes de toiture répondant aux exigences incendie telles que reprises dans les A.R. susmentionnés.

Symboles et dénominations de produit :

◆ = BOSSCOVER ROOF EPDM

Symbole utilisé :

O = l'application n'est pas prévue dans le cadre du présent ATG

Possibilités de pose : voir le Tableau 19 + prescriptions de la NIT 280.

Tableau 19 – Fiche de pose

Système de pose	A.R.	Protection lourde (lestage, dalles, ...)	Support											
			PU	PF	EPS non revêtu	EPS revêtu	CG	MW, EPB	Étanchéité existante	Béton ou béton de pente léger	Béton cellulaire, dalles de béton	Plaques de fibro-ciment ou panneaux de particules, multiplex	Panneaux en fibres de bois liés au ciment	Plancher en bois
			(a)	(a)		(a)	(b)			(c)	(c)			

Pose en indépendance ⁽¹⁾

Monocouche (LL)	applicable	sans	Non autorisée											
		avec (d)	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆
	non applicable	sans	Non autorisée											
		avec (d)	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆

⁽¹⁾ : La couche de protection lourde doit également garantir la résistance au vent du système d'étanchéité de toiture (voir le § 4.5).

(a) : PU/PF/EPS : L'isolant est toujours revêtu d'un parement adapté.

(b) : CG : Les panneaux de verre cellulaire doivent comporter une membrane V3, posée dans un glacié de bitume.

(c) : béton (cellulaire) : le béton doit être sec.

(d) : Une couche de protection est prévue entre la membrane et le lestage.

Tableau 19 (suite 1) – Fiche de pose

Système de pose	A.R.	Protection lourde (lestage, dalles, ...)	Support											
			PU	PF	EPS non revêtu	EPS revêtu	CG	MW, EPB	Étanchéité existante	Béton ou béton de pente léger	Béton cellulaire, dalles de béton	Plaques de fibro-ciment ou panneaux de particules, multiplex	Panneaux en fibres de bois liés au ciment	Plancher en bois
			(a)	(a)	(a)	(a)	(b)			(c)	(c)			
En adhérence totale – colle : BossCover HD Board (fixation mécanique) + BossCover SolidBond (en adhérence totale)														
Monocouche (TC)	applicable	sans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		avec (d)	◆	0	◆	◆	0	◆	◆	0	0	0	0	0
	non applicable	sans	◆	0	◆	◆	0	◆	◆	0	0	0	0	0
		avec (d)	◆	0	◆	◆	0	◆	◆	0	0	0	0	0
En adhérence totale – colle : BossCover SolidBond														
Monocouche (TC)	applicable	sans	◆	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		avec (d)	◆	0	0	0	0	0	0	◆	0	◆	0	0
	non applicable	sans	◆	0	0	0	0	0	0	◆	0	◆	0	0
		avec (d)	◆	0	0	0	0	0	0	◆	0	◆	0	0
En adhérence totale – colle : BossCover Spraybond														
Monocouche (TC)	applicable	sans	◆	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		avec (d)	◆	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	non applicable	sans	◆	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		avec (d)	◆	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
(a) : PU/PF/EPS : L'isolant est toujours revêtu d'un parement adapté. (b) : CG : Les panneaux de verre cellulaire doivent comporter une membrane V3, posée dans un glacié de bitume. (c) : béton (cellulaire) : le béton doit être sec. Pose en adhérence totale uniquement en cas de toiture avec lestage lourd ou sur béton sec, afin de prévenir le cloquage. (d) : Une couche de protection est prévue entre la membrane et le lestage.														

Tableau 19 (suite 2) – Fiche de pose

Système de pose	A.R.	Protection lourde (lestage, dalles, ...)	Support											
			Tôle profilée en acier +							Béton ou béton de pente léger	Béton cellulaire, dalles de béton	Plaques de fibro-ciment ou panneaux de particules, multiplex	Panneaux en fibres de bois liés au ciment	Plancher en bois
			PU	PF	EPS non revêtu	EPS revêtu	CG	MW, EPB	Étanchéité existante					
			(a)	(a)	(a)									

Membrane fixée mécaniquement (b)

Système monocouche (fixé mécaniquement dans le pan de toiture) (MV)	applicable	sans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		avec (c)	♦	0	♦	♦	0	♦	♦	0	0	0	0	0
	non applicable	sans	♦	0	♦	♦	0	♦	♦	0	0	0	0	0
		avec (c)	♦	0	♦	♦	0	♦	♦	0	0	0	0	0

(a) : PU/PF/EPS : L'isolant est toujours revêtu d'un parement adapté.

(b) : Le nombre de fixations mécaniques à prévoir est déterminé par une étude au vent dans laquelle les valeurs d'arrachement des fixations mécaniques seront prises en compte.

(c) : Une couche de protection est prévue entre la membrane et le lestage.

Tableau 20 – Nombre de fixations mécaniques par m² – BOSSCOVER ROOF EPDM (système fixé mécaniquement) à titre d'exemple

Système EUROFAST TLKS-45 (852 N/fixation) –
tôle d'acier 0,75 mm

Hauteur **h** du bâtiment (hors acrotère) [m] = **10,00**
Hauteur de l'acrotère **h_p** [m] = **0,50** } → **h_p/h = 0,05**

			Vitesse du vent = 23 m/s					Vitesse du vent = 26 m/s						
			0 Zone côtière	I Zone libre d'obstacle	II Végétation basse	III Couverture végétale régulière	IV Bâtiments > 15 m	0 Zone côtière	I Zone libre d'obstacle	II Végétation basse	III Couverture végétale régulière	IV Bâtiments > 15 m		
Situation :														
Action du vent ⁽¹⁾ : [N/m ²]			987	915	776	548	346	1.261	1.170	991	700	442		
Zone de toiture			n	n	n	n	n	n	n	n	n	n		
C _p			[p/m ²]	[p/m ²]	[p/m ²]	[p/m ²]	[p/m ²]	[p/m ²]	[p/m ²]	[p/m ²]	[p/m ²]	[p/m ²]		
Plancher de toiture perméable à l'air	Surface des ouvertures dans la façade dominante	≥ 2 x autres façades	Zone de coin	2,75	non appl.	3,40	2,88	2,03	1,28	4,68	4,34	3,68	2,60	1,64
			Zone de rive	2,35	non appl.	2,90	2,46	1,74	1,10	4,00	3,71	3,14	2,22	1,40
			Zone courante 1	1,95	non appl.	2,41	2,04	1,44	1,00 (0,91)	3,32	3,08	2,61	1,84	1,16
		≥ 3 x autres façades	Zone courante 2	0,95	non appl.	1,17	1,00 (0,99)	1,00 (0,70)	1,00 (0,44)	1,62	1,50	1,27	1,00 (0,90)	1,00 (0,57)
			Zone de coin	2,90	non appl.	3,58	3,04	2,14	1,35	4,93	4,58	3,88	2,74	1,73
			Zone de rive	2,50	non appl.	3,09	2,62	1,85	1,17	4,25	3,95	3,34	2,36	1,49
	façades à perméabilité régulière	Zone courante 1	Zone courante 1	2,10	non appl.	2,59	2,20	1,55	1,00 (0,98)	3,57	3,32	2,81	1,98	1,25
			Zone courante 2	1,10	non appl.	1,36	1,15	1,00 (0,81)	1,00 (0,51)	1,87	1,74	1,47	1,04	1,00 (0,66)
			Zone de coin	2,20	non appl.	2,72	2,30	1,63	1,03	3,74	3,47	2,94	2,08	1,31
		Zone courante 2	Zone de rive	1,80	non appl.	2,22	1,88	1,33	1,00 (0,84)	3,06	2,84	2,41	1,70	1,07
			Zone courante 1	1,40	non appl.	1,73	1,47	1,04	1,00 (0,65)	2,38	2,21	1,87	1,32	1,00 (0,83)
			Zone courante 2	0,40	non appl.	1,00 (0,49)	1,00 (0,42)	1,00 (0,30)	1,00 (0,19)	1,00 (0,68)	1,00 (0,63)	1,00 (0,54)	1,00 (0,38)	1,00 (0,24)
Plancher de toiture étanche à l'air		Zone de coin	2,00	non appl.	2,47	2,09	1,48	1,00 (0,93)	3,40	3,16	2,67	1,89	1,19	
		Zone de rive	1,60	non appl.	1,98	1,67	1,18	1,00 (0,75)	2,72	2,53	2,14	1,51	1,00 (0,95)	
		Zone courante 1	1,20	non appl.	1,48	1,26	1,00 (0,89)	1,00 (0,56)	2,04	1,89	1,60	1,13	1,00 (0,72)	
		Zone courante 2	0,20	non appl.	1,00 (0,25)	1,00 (0,21)	1,00 (0,15)	1,00 (0,09)	1,00 (0,34)	1,00 (0,32)	1,00 (0,27)	1,00 (0,19)	1,00 (0,12)	

(1) : Charge au vent sans les coefficients de pression c_p, de sécurité γQ et de période de retour c_{prob}² La pente du terrain est supposée inférieure ou égale à 5 %.

(2) : pas appl. = pas d'application

(3) : Le nombre minimum de fixations s'établit à 1,00 pièce par m² (NIT 239)

Exemple sur la base du Feuillet d'information de l'UBAtc n° 2012/02 : « L'action du vent sur les toitures plates conformément à la norme sur l'action du vent NBN EN 1991-1-4 ».

Pour un bâtiment à plancher de toiture perméable à l'air et à façade présentant une perméabilité à l'air uniforme, situé dans une zone à couverture végétale régulière, présentant une vitesse du vent de 23 m/s et une hauteur de bâtiment de 10 m (h) à partir du niveau de référence, avec un acrotère de 0,50 m (h_r) ($\rightarrow h/h_r = 0,05$), le nombre de fixations mécaniques nécessaires par m² en zone courante 1 est calculé comme suit :

Pour cette configuration, l'action du vent s'établit comme suit (voir le Tableau 17) : $= c_p \times \gamma_Q \times c_{prob}^2 \times 548 \text{ N/m}^2 = 1,40 \times 1,25 \times 0,92 \times 548 \text{ N/m}^2 = 882,28 \text{ N/m}^2 \rightarrow n = 882,28 / 852 = 1,04$ fixation par m².

En tenant compte d'une tôle d'acier profilée avec un module d'onde de 25 cm, l'entraxe entre les bandes RMA (b) et les fixations (e) est calculé :

Avec un entraxe entre les fixations de e = 25 cm (l'entraxe minimum entre les fixations doit s'établir à 0,20 m, voir la NIT 239) \rightarrow écart entre les lignes de fixations (bandes RMA) (b) $\rightarrow b = (1 \times 1) / (n \times e) = 1 / (1,04 \times 0,25) = 3,85 \text{ m} \rightarrow b = 3,85 \text{ m}$.

Avec un entraxe entre les fixations de e = 50 cm (l'entraxe minimum entre les fixations doit s'établir à 0,20 m, voir la NIT 239) \rightarrow écart entre les lignes de fixations (bandes RMA) (b) $\rightarrow b = (1 \times 1) / (n \times e) = 1 / (1,04 \times 0,50) = 1,92 \text{ m} \rightarrow b = 1,92 \text{ m}$.

CONDITIONS POUR L'UTILISATION ET LE MAINTIEN DE L'ATG

- A.** Le présent agrément technique se rapporte exclusivement aux produits de construction dont il est fait mention dans la page de garde de ce document.
- B.** Le titulaire d'agrément et, le cas échéant, le distributeur ne peuvent faire aucun usage du nom de l'UBAtc, de son logo, de la marque ATG, de l'agrément technique ou du numéro d'agrément pour revendiquer des évaluations de produits non conformes à l'agrément technique ni pour des produits (ainsi que leurs propriétés ou caractéristiques) ne faisant pas l'objet de l'agrément technique.
- C.** L'agrément technique a été élaboré sur la base des connaissances et informations techniques et scientifiques disponibles, assorties des informations mises à disposition par le demandeur et complétées par un examen d'agrément prenant en compte le caractère spécifique du produit. Néanmoins, les utilisateurs demeurent responsables de la sélection du produit, tel que décrit dans l'agrément technique, pour l'application spécifique visée par l'utilisateur.
- D.** Seuls le titulaire d'agrément et, le cas échéant, le distributeur, peuvent revendiquer les droits inhérents à l'agrément technique.
- E.** Les références à l'agrément technique devront être assorties du numéro d'identification ATG 3298 et du délai de validité.
- F.** Le titulaire d'agrément et, le cas échéant, le distributeur sont tenus de respecter les résultats d'examen repris dans l'agrément technique lorsqu'ils mettent des informations à la disposition de tiers. L'UBAtc ou l'opérateur de certification peut prendre les initiatives qui s'imposent si le titulaire d'agrément [ou le distributeur] ne le fait pas (suffisamment) de sa propre initiative.
- G.** Les informations mises à disposition, de quelque manière que ce soit, par le titulaire d'agrément, le distributeur ou un entrepreneur agréé ou par leurs représentants, des utilisateurs (potentiels) du produit, traitées dans l'agrément technique (par ex. des maîtres d'ouvrage, entrepreneurs, architectes, prescripteurs, concepteurs, etc.) ne peuvent pas être incomplètes ou en contradiction avec le contenu de l'agrément technique ni avec les informations auxquelles il est fait référence dans l'agrément technique.
- H.** L'UBAtc, l'opérateur d'agrément et l'opérateur de certification ne peuvent pas être tenus responsables d'un(e) quelconque dommage ou conséquence défavorable causé(e) à des tiers résultant du non-respect, dans le chef du titulaire d'agrément ou du distributeur, des dispositions de ce document.
- I.** L'agrément technique reste valable, à condition que les produits, leur fabrication et tous les processus pertinents à cet égard :
- soient maintenus, de sorte à atteindre au minimum les résultats d'examen tels que définis dans cet agrément technique ;
 - soient soumis au contrôle continu de l'opérateur de certification et que celui-ci confirme que la certification reste valable.
- Si ces conditions ne sont plus respectées, l'agrément technique sera suspendu ou retiré et le texte d'agrément supprimé du site Internet de l'UBAtc.
- J.** Le titulaire d'agrément est toujours tenu de notifier à temps et préalablement à l'UBAtc, à l'opérateur d'agrément et à l'opérateur de certification toutes éventuelles adaptations des matières premières et produits, des directives de mise en œuvre et/ou du processus de production et de mise en œuvre et/ou de l'équipement. En fonction des informations communiquées, l'UBAtc, l'opérateur d'agrément et l'opérateur de certification évalueront la nécessité d'adapter ou non l'agrément technique.

Cet agrément technique a été publié par l'UBAtc, sous la responsabilité de l'opérateur d'agrément, SECO/Buildwise, et sur la base de l'avis favorable du Groupe Spécialisé « TOITURES », accordé le 11 mars 2025. Par ailleurs, l'opérateur de certification, BCCA, a confirmé que la production satisfait aux conditions de certification et qu'une convention de certification a été conclue avec le titulaire d'agrément.

Date de publication : 30 juillet 2025.

Pour l'UBAtc, garant de la validité du processus d'agrément	 Eric Winnepenninckx Directeur	 Frederic De Meyer Directeur
Pour les opérateurs		
Buildwise	 Olivier Vandoooren Directeur	
SECO Belgium	 Bernard Heiderscheidt Directeur	
BCCA	 Olivier Delbrouck Directeur	

BUTgb vzw - UBAtc asbl

Belgische Unie voor de technische goedkeuring in de bouw vzw

Union belge pour l'Agrément technique dans la Construction asbl

Siège social et bureaux :

Kleine Kloosterstraat 23
1932 Sint-Stevens-Woluwe

Tél. : +32 (0)2 716 44 12
info@butgb-ubatc.be
www.butgb-ubatc.be

TVA : BE 0820.344.539
RPM Bruxelles

L'UBAtc asbl a été notifiée par le SPF Économie dans le cadre du Règlement (UE) n°305/2011.

L'UBAtc asbl est un organisme d'agrément membre de :





ANNEXES

ANNEXE A ⁽¹⁾

Résistance à un feu extérieur pour les systèmes repris dans l'Agrément technique ATG

Index 0 : le 30/07/2025 ⁽²⁾

Conformément à l'A.R. du 07/07/1994, à l'A.R. du 19/12/1997, à l'A.R. du 01/03/2009, à l'A.R. du 12/07/2012, à l'A.R. du 07/12/2016 et à l'A.R. du 20/05/2022, les bâtiments sont subdivisés en deux groupes :

1. Les bâtiments pour lesquels les A.R. ne sont pas d'application, à savoir :
 - les bâtiments à 2 niveaux de construction max. et présentant une surface totale inférieure ou égale à 100 m² ;
 - les habitations unifamiliales.
2. Bâtiments pour lesquels les A.R. sont d'application :

Les systèmes de toiture repris dans le présent Agrément Technique ATG doivent :

- Soit présenter une résistance à un feu extérieur de classe B_{ROOF}(t1) selon la classification en vigueur ⁽³⁾.

Dans ce cas, le Tableau 1 présente un aperçu du domaine d'application des systèmes de toiture repris dans le présent Agrément Technique ATG.

- Soit être recouverts d'une couche de protection lourde (p.ex. ballast, dalles, ...), conformément à la décision de la Commission européenne du 06/09/2000 (relative à la mise en œuvre de la directive 89/106/CEE du Conseil en ce qui concerne la performance des couvertures de toiture exposées à un feu extérieur) qui permet de considérer que cette couche de protection lourde répond aux exigences des A.R. concernant le comportement au feu.

Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de procéder à des essais pour déterminer la résistance à un feu extérieur des systèmes de toitures repris dans le présent Agrément Technique ATG.

Note 1 : on entend par « ballast » du « gravier répandu en vrac d'une épaisseur d'au moins 50 mm ou une masse d'au moins 80 kg/m² (granulométrie maximale de l'agrégat : 32 mm ; minimale : 4 mm) ».

Note 2 : on entend par « dalles » des « carreaux minéraux d'une épaisseur minimale de 40 mm ».

⁽¹⁾ : Cette annexe fait partie intégrante de l'agrément technique.

⁽²⁾ : L'index de la dernière version de l'Annexe A peut être vérifié sur le site Internet de l'UBATc asbl, www.butgb-ubatc.be.

Tableau 1 – Domaine d'application des systèmes présentant une résistance à un incendie extérieur de classe B_{ROOF(t1)} conformément à l'EN 13501-5

BOSSCOVER ROOF EPDM				
Application		En adhérence totale au moyen de colle		
Épaisseur		Monocouche TC		
Pente		1,52 mm		
		< 20° (36 %)		
Composants	Propriétés			
Membrane	Couleur		Noir	
	Finition	Face supérieure	Nue	
		Face inférieure	Nue	
	Armature		-	
	Fixation		Collé avec de la colle à froid	
Colle de la membrane	Type		BossCover SolidBond	
	Consommation		Env. 370 g/m ²	
Couche de séparation	Type		Non pertinent pour le domaine d'application concerné	
	Réaction au feu			
	Masse surfacique			
	Mode de fixation			
Isolant	Type		PU	
	Réaction au feu		Euroclasse A1 à F	
	Épaisseur		≥ 50mm	
	Compressibilité		-	
	Finition	Face supérieure	Complexe aluminium multicouche	
		Face inférieure	Complexe aluminium multicouche	
Mode de fixation		Fixée mécaniquement		
Colle isolant	Type		Non pertinente	
	Consommation			
Pare-vapeur	Type		Bitumineux (conformément à la NBN EN 13970)	
	Réaction au feu		Euroclasse A1 à E	
	Épaisseur		Toutes les épaisseurs	
	Mode de fixation		Tous les modes de fixation possibles	
Structure sous-jacente		Tous les supports en bois ou non combustibles avec fentes ne dépassant pas les 5 mm	Tous types de matériau(x), dont les systèmes d'étanchéité de toiture sur la base de membranes bitumineuses et synthétiques	

Tableau 1 (suite 1) – Domaine d'application des systèmes présentant une résistance à un incendie extérieur de classe B_{ROOF(t1)} conformément à l'EN 13501-5

BOSSCOVER ROOF EPDM			
Application		En adhérence totale au moyen de colle	
		Monocouche TC	
Épaisseur		1,52 mm	
Pente		< 20° (36 %)	
Composants	Propriétés		
Membrane	Couleur	Noir	
	Finition	Face supérieure	Nue
		Face inférieure	Nue
	Armature		-
	Fixation		Collé avec de la colle à froid
Colle de la membrane	Type	BossCover SolidBond	
	Consommation	Env. 370 g/m ²	
Couche de séparation	Type	Non pertinent pour le domaine d'application concerné	
	Réaction au feu		
	Masse surfacique		
	Mode de fixation		
Isolant	Type	PU	
	Réaction au feu	Euroclasse A1 à F	
	Épaisseur	≥ 50mm	
	Compressibilité		-
	Finition	Face supérieure	Complexe aluminium multicouche
		Face inférieure	Complexe aluminium multicouche
Mode de fixation		Collé avec de la colle à froid	
Colle isolant	Type	Colle PU	
	Consommation	Env. 150 g/m ²	
Pare-vapeur	Type	Sans	Tous les types (conformément à la NBN EN 13970 et à la NBN EN 13984)
	Réaction au feu		Euroclasse A1 à F ou non examiné
	Épaisseur		Toutes les épaisseurs
	Mode de fixation		Tous les modes de fixation possibles
Structure sous-jacente		Tous les supports en bois ou non combustibles avec fentes ne dépassant pas les 5 mm	Tous types de matériau(x), dont les systèmes d'étanchéité de toiture sur la base de membranes bitumineuses et synthétiques

Tableau 1 (suite 2) – Domaine d'application des systèmes présentant une résistance à un incendie extérieur de classe B_{ROOF(t1)} conformément à l'EN 13501-5

BOSSCOVER ROOF EPDM			
Application		En adhérence totale au moyen de colle	
		Monocouche TC	
Épaisseur		1,14 mm ; 1,20 mm et 1,52 mm	
Pente		< 20° (36 %)	
Composants	Propriétés		
Membrane	Couleur	Noir	
	Finition	Face supérieure	Nue
		Face inférieure	Nue
	Armature	-	
	Fixation	Collé avec de la colle à froid	
Colle de la membrane	Type	BossCover SprayBond	
	Consommation	Env. 300 g/m ²	
Couche de séparation	Type	Non pertinent pour le domaine d'application concerné	
	Réaction au feu		
	Masse surfacique		
	Mode de fixation		
Isolant	Type	PU	
	Réaction au feu	Euroclasse A1 à E	
	Épaisseur	≥ 50mm	
	Compressibilité	-	
	Finition	Face supérieure	Complexe aluminium multicouche
		Face inférieure	Complexe aluminium multicouche
Mode de fixation	Fixée mécaniquement		
Colle isolant	Type	Non pertinente	
	Consommation		
Pare-vapeur	Type	Sans	Tous les types (conformément à la NBN EN 13970 et à la NBN EN 13984)
	Réaction au feu		Euroclasse A1 à E
	Épaisseur		Toutes les épaisseurs
	Mode de fixation		Tous les modes de fixation possibles
Structure sous-jacente		Tôle d'acier et tous les supports non combustibles présentant une épaisseur minimale de 10 mm.	